ANX492 · ANNEXES DÉDIÉES

Le pardon, la repentance et la réconciliation : trois réalités à distinguer

La parabole du serviteur impitoyable enseigne la nécessité de pardonner à son prochain en réponse à la miséricorde reçue de Dieu. Cependant, son application soulève…

LECTURE
23 min

RÉFÉRENCES
20

LIVRES CITÉS
8

PUBLIÉE
25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction 2
2. Le pardon : renoncer à une attitude de vengeance 3
3. La repentance : reconnaître la faute et changer de conduite 3
4. La réconciliation : le rétablissement d'une relation 4
5. Le pardon doit-il précéder la repentance ? 4
6. La correction fraternelle dans Matthieu 18 5
7. Le cas d'une faute reconnue 5
8. Le cas d'une faute non reconnue 6
9. Le pardon n'exclut pas la réparation 6
10. Le pardon n'impose pas le retour à une situation dangereuse 7
11. La confiance et les fruits de la repentance 7
12. Le pardon divin et la repentance humaine 8
13. Le premier serviteur a-t-il manifesté une véritable repentance ? 9
14. Le second serviteur demande-t-il pardon ? 9
15. Les trois réalités dans la vie communautaire 10
16. Tableau de synthèse 10
17. Conclusion de l'annexe 11
Lexique 12

1. Introduction

La parabole du serviteur impitoyable enseigne la nécessité de pardonner à son prochain en réponse à la miséricorde reçue de Dieu. Cependant, son application soulève plusieurs questions : faut-il pardonner lorsqu'une personne ne reconnaît pas sa faute ? Le pardon entraîne-t-il nécessairement une réconciliation ? Une relation de confiance doit-elle être rétablie après une offense grave ?

Ces questions nécessitent de distinguer trois réalités étroitement liées, mais non identiques : le pardon, la repentance et la réconciliation.

L'objectif de cette annexe est d'examiner leur signification biblique, leurs relations et leurs limites, en accordant une attention particulière à Matthieu 18 et aux enseignements complémentaires du Nouveau Testament.

2. Le pardon : renoncer à une attitude de vengeance

Dans les Écritures, le pardon désigne notamment la remise d'une faute ou d'une dette.

En Matthieu 18.27, le roi remet entièrement la dette du premier serviteur.

Cette décision est volontaire.

Elle ne résulte ni de l'absence de dette ni de la capacité du débiteur à rembourser.

Dans les relations humaines, le pardon comporte une dimension comparable.

La personne offensée renonce à faire de la vengeance personnelle le principe de sa réponse.

Cependant, cette analogie possède des limites.

Une faute morale peut entraîner des conséquences qui ne disparaissent pas avec le pardon.

Des dommages matériels peuvent nécessiter réparation. Une injustice peut demander une reconnaissance publique. Un comportement dangereux peut justifier des mesures de protection.

Le pardon ne signifie donc pas nécessairement l'abandon de toute exigence de justice.

Il concerne d'abord la disposition envers l'auteur de la faute.

3. La repentance : reconnaître la faute et changer de conduite

La repentance occupe une place centrale dans l'enseignement biblique.

Le terme grec *metanoia* (μετάνοια) désigne la repentance, tandis que le verbe *metanoeō* (μετανοέω) exprime l'action de se repentir.

Dans le Nouveau Testament, cette notion implique un changement d'orientation devant Dieu.

Elle ne se limite pas à éprouver du regret.

Elle suppose la reconnaissance de la faute et la volonté de s'en détourner.

En Luc 3.8, Jean-Baptiste appelle ses auditeurs à produire des fruits dignes de la repentance.

Cette exhortation montre que la repentance doit avoir des conséquences concrètes.

De même, en Actes des apôtres 26.20, Paul rapporte avoir annoncé la nécessité de se repentir, de se convertir à Dieu et de pratiquer des œuvres dignes de la repentance.

La repentance authentique ne peut donc être réduite à une déclaration verbale.

Elle appelle une transformation de la conduite.

4. La réconciliation : le rétablissement d'une relation

La réconciliation concerne la restauration d'une relation altérée par une faute, un conflit ou une séparation.

Elle suppose davantage que la seule décision intérieure de pardonner.

Dans une relation humaine, elle nécessite généralement la participation des personnes concernées.

Une personne peut renoncer à la vengeance sans que l'autre reconnaisse son comportement.

Elle peut également souhaiter une réconciliation sans que les conditions nécessaires soient réunies.

En Matthieu 5.23-24, Jésus souligne l'importance de rechercher la réconciliation avec un frère.

Il enseigne que celui qui se souvient qu'un frère a quelque chose contre lui doit prendre l'initiative d'une démarche.

Cette exhortation met en évidence la responsabilité personnelle dans la restauration des relations.

Cependant, elle ne garantit pas que toute tentative aboutira.

La réconciliation ne dépend pas toujours d'une seule volonté.

5. Le pardon doit-il précéder la repentance ?

Cette question nécessite de distinguer la disposition à pardonner et le rétablissement effectif d'une relation.

En Marc 11.25, Jésus exhorte ses disciples à pardonner lorsqu'ils prient, s'ils ont quelque chose contre quelqu'un.

Le passage ne mentionne pas explicitement une repentance préalable de l'offenseur.

Il met l'accent sur la disposition de celui qui prie.

En Luc 17.3-4, Jésus présente une situation différente.

Il demande de reprendre le frère qui pèche et de lui pardonner lorsqu'il se repent.

La repentance apparaît ici explicitement dans le processus de restauration fraternelle.

Ces deux passages ne doivent pas être opposés.

Ils abordent des aspects complémentaires du pardon.

Marc 11.25 insiste sur la disposition personnelle devant Dieu.

Luc 17.3-4 décrit la réponse à apporter à un frère qui reconnaît sa faute.

Il est donc possible de distinguer une volonté sincère de pardonner, qui renonce à la vengeance, et une réconciliation relationnelle qui suppose la reconnaissance du tort commis.

Cette distinction constitue une synthèse théologique des passages ; elle n'est pas formulée sous cette forme exacte dans chacun d'eux.

6. La correction fraternelle dans Matthieu 18

Le contexte immédiat de la parabole du serviteur impitoyable apporte un éclairage important.

En Matthieu 18.15-17, Jésus présente une démarche destinée à traiter une faute commise par un frère.

La première étape consiste à lui parler personnellement.

Si cette démarche échoue, d'autres personnes peuvent être associées à la procédure.

Enfin, lorsque la situation demeure irrésolue, elle peut être portée devant l'Église.

L'objectif initial est clairement exprimé : gagner son frère.

La correction fraternelle ne doit donc pas être comprise comme une recherche de vengeance.

Elle vise à reconnaître la faute et à favoriser une restauration véritable.

La question de Pierre sur le pardon apparaît immédiatement après cet enseignement.

Cette succession est significative.

Jésus ne présente pas la correction et le pardon comme deux exigences incompatibles.

Il enseigne que la recherche de la vérité et la disposition à pardonner doivent accompagner la vie fraternelle.

7. Le cas d'une faute reconnue

Lorsqu'une personne reconnaît sincèrement sa faute, le pardon peut ouvrir la voie à une réconciliation.

Luc 17.3-4 souligne cette responsabilité.

Jésus demande de pardonner au frère qui revient en exprimant sa repentance, même lorsque les offenses se répètent.

Cette exigence interdit de considérer une faute passée comme une condamnation définitive lorsque la repentance est authentique.

Cependant, le pardon n'efface pas automatiquement toutes les conséquences de l'acte.

Une personne ayant causé un dommage peut demeurer responsable de sa réparation.

De même, une faute grave peut avoir durablement altéré la confiance.

La repentance ouvre la possibilité d'une restauration, mais elle ne supprime pas nécessairement le temps requis pour reconstruire une relation.

Le pardon et la prudence peuvent donc coexister.

8. Le cas d'une faute non reconnue

La situation devient plus complexe lorsque l'auteur d'une offense refuse de reconnaître sa responsabilité.

Le Nouveau Testament appelle les croyants à renoncer à la vengeance personnelle.

En Romains 12.19, Paul exhorte à ne pas se venger soi-même, mais à laisser place à la justice de Dieu.

Cette instruction ne dépend pas explicitement d'une demande de pardon formulée par l'offenseur.

Elle concerne la conduite de la personne lésée.

Cependant, l'absence de repentance peut empêcher une réconciliation authentique.

Une relation ne peut être véritablement restaurée lorsque l'une des personnes persiste à nier une faute grave ou à reproduire le comportement qui l'a provoquée.

La disposition à pardonner ne doit donc pas être confondue avec l'obligation de déclarer qu'un conflit est résolu alors qu'il ne l'est pas.

La miséricorde peut demeurer présente même lorsque la relation reste interrompue.

9. Le pardon n'exclut pas la réparation

Le récit de Zachée apporte un éclairage intéressant.

En Luc 19.1-10, Zachée accueille Jésus et déclare vouloir donner aux pauvres la moitié de ses biens.

Il annonce également qu'il rendra au quadruple ce qu'il aurait obtenu injustement.

Cette déclaration manifeste une volonté de réparation.

Jésus reconnaît alors le salut entré dans cette maison.

Le récit ne présente pas la restitution comme le prix permettant d'acheter la grâce divine.

Il montre néanmoins qu'un changement véritable peut produire des conséquences concrètes dans les relations avec autrui.

Cette observation éclaire la distinction entre pardon et responsabilité.

Une personne pardonnée peut demeurer tenue de réparer les dommages qu'elle a causés.

La miséricorde ne rend pas la justice inutile.

Elle peut, au contraire, favoriser une reconnaissance sincère de la faute et une volonté de réparer.

10. Le pardon n'impose pas le retour à une situation dangereuse

La parabole du serviteur impitoyable ne traite pas directement des situations de violence répétée, de maltraitance ou d'abus.

Il serait donc incorrect de l'utiliser pour imposer à une victime le maintien d'une relation dangereuse.

Le Nouveau Testament reconnaît la nécessité de la prudence.

En Matthieu 10.16, Jésus appelle ses disciples à être prudents comme les serpents et simples comme les colombes.

En Romains 12.18, Paul demande de rechercher la paix autant que cela est possible et dépend de chacun.

Cette dernière précision montre que la paix ne peut pas toujours être obtenue.

La protection d'une personne menacée peut nécessiter une séparation, une intervention extérieure ou le recours aux autorités compétentes.

Ces démarches ne constituent pas en elles-mêmes un refus de pardonner.

Il faut distinguer la vengeance personnelle, que l'Écriture condamne, des mesures légitimes destinées à empêcher la répétition du mal.

11. La confiance et les fruits de la repentance

La confiance ne se rétablit pas nécessairement par une simple déclaration.

Elle dépend aussi de la conduite observable.

Jean-Baptiste demande des fruits dignes de la repentance (Luc 3.8).

Ce principe peut éclairer les relations humaines.

Une personne qui reconnaît sa faute doit pouvoir manifester, par ses actes, la réalité de son changement.

Cela peut demander du temps.

Dans certaines situations, la confiance peut être progressivement reconstruite.

Dans d'autres, les conséquences de l'offense peuvent rendre impossible le retour à la relation antérieure.

Le pardon ne garantit donc pas une restauration complète de toutes les relations.

Il permet néanmoins de ne pas laisser la vengeance déterminer la conduite personnelle.

La réconciliation demeure un objectif souhaitable lorsqu'elle peut s'accomplir dans la vérité, la sécurité et la responsabilité.

12. Le pardon divin et la repentance humaine

La relation entre le pardon de Dieu et la repentance mérite une attention particulière.

En Esaïe 55.6-7, le prophète appelle le méchant à abandonner sa voie et à revenir vers l'Éternel, qui pardonne abondamment.

En Actes des apôtres 3.19, Pierre exhorte ses auditeurs à se repentir et à se convertir afin que leurs péchés soient effacés.

En 1 Jean 1.9, la confession des péchés est associée à la fidélité et à la justice de Dieu pour pardonner.

Ces passages soulignent l'importance de la repentance et de la reconnaissance de la faute dans la relation avec Dieu.

Cependant, ils ne signifient pas que l'être humain pourrait mériter le pardon divin par la qualité de sa repentance.

Le Nouveau Testament présente le salut comme une manifestation de la grâce de Dieu (Ephésiens 2.8-9).

La repentance ne doit donc pas être transformée en paiement de la dette spirituelle.

Elle constitue une réponse à l'appel de Dieu et s'inscrit dans le retour vers lui.

13. Le premier serviteur a-t-il manifesté une véritable repentance ?

La parabole rapporte que le premier serviteur se prosterne devant le roi et lui demande de la patience.

Cependant, elle ne précise pas qu'il reconnaît moralement une faute.

Sa supplication concerne d'abord son incapacité à rembourser.

Il promet de payer, mais ne demande pas explicitement pardon pour un comportement répréhensible.

Cette distinction est importante.

Le récit présente une demande de délai, suivie d'une remise exceptionnelle.

Il ne décrit pas une démarche complète de repentance.

Le comportement ultérieur du serviteur révèle son absence de compassion.

Il serait toutefois excessif d'affirmer que Jésus entend présenter toutes les caractéristiques d'une fausse repentance.

La parabole ne développe pas directement cette question.

Elle montre surtout qu'un homme ayant bénéficié d'une miséricorde immense refuse d'en manifester envers son compagnon.

L'interprétation doit conserver cette priorité.

14. Le second serviteur demande-t-il pardon ?

En Matthieu 18.29, le second serviteur demande de la patience et promet de rembourser.

Comme le premier débiteur, il ne formule pas explicitement une confession morale.

Il reconnaît néanmoins, par sa demande, l'existence de son obligation financière.

La parabole ne précise pas l'origine de sa dette.

Elle ne permet donc pas de déterminer s'il avait commis une faute morale particulière en la contractant.

Cette observation rappelle que l'image financière ne doit pas être transposée mécaniquement à tous les aspects du pardon des offenses.

Le second serviteur demande un délai.

Le premier refuse.

L'enseignement porte sur l'absence de compassion devant une supplication comparable à celle qui avait précédemment été accueillie avec miséricorde.

15. Les trois réalités dans la vie communautaire

Le pardon, la repentance et la réconciliation jouent un rôle complémentaire dans la communauté chrétienne.

Le pardon empêche que les relations soient dominées par la vengeance.

La repentance permet à celui qui a commis une faute de reconnaître sa responsabilité et de changer de conduite.

La réconciliation cherche à restaurer une relation altérée.

Ces trois réalités peuvent se rejoindre.

Cependant, elles ne se produisent pas nécessairement au même moment.

Une personne peut manifester une disposition sincère à pardonner avant que l'offenseur reconnaisse sa faute.

Une repentance peut être exprimée alors que la confiance demeure fragile.

Une réconciliation peut nécessiter un processus prolongé.

La communauté chrétienne doit donc éviter de confondre une déclaration de pardon avec la résolution complète d'un conflit.

Elle est appelée à rechercher simultanément la vérité, la justice, la compassion et la paix.

16. Tableau de synthèse

NOTION	SIGNIFICATION PRINCIPALE	CE QU'ELLE N'IMPLIQUE PAS NÉCESSAIREMENT
Pardon	Remise d'une offense et renoncement à la vengeance personnelle	Oubli immédiat, absence de conséquences
Repentance	Reconnaissance de la faute et changement d'orientation	Réparation déjà accomplie ou confiance immédiatement restaurée
Réconciliation	Restauration d'une relation altérée	Retour obligatoire aux conditions antérieures
Réparation	Action visant à remédier aux conséquences d'une faute	Achat du pardon ou effacement automatique de toute souffrance
Confiance	Assurance fondée sur la fiabilité d'une personne	Rétablissement immédiat après une demande de pardon

Ce tableau distingue les notions sans prétendre qu'elles seraient indépendantes les unes des autres.

Dans une restauration relationnelle authentique, elles peuvent se compléter.

Leur distinction permet néanmoins d'éviter des applications excessives de l'enseignement biblique.

17. Conclusion de l'annexe

La parabole du serviteur impitoyable enseigne avec force la nécessité d'accorder un pardon sincère.

Cependant, elle ne doit pas être utilisée pour supprimer les distinctions bibliques entre pardon, repentance et réconciliation.

Le pardon concerne la disposition envers celui qui a commis une offense.

La repentance concerne la reconnaissance de la faute et le changement de conduite de son auteur.

La réconciliation concerne le rétablissement d'une relation, qui suppose généralement une démarche réciproque.

Ces réalités peuvent se rejoindre, mais elles ne sont pas interchangeables.

L'enseignement de Jésus condamne le refus obstiné de compassion.

Il ne demande pas de nier les fautes, d'abandonner toute recherche de justice ou de maintenir une relation dangereuse.

Le pardon chrétien doit être sincère et conforme à la miséricorde divine. La repentance, la réparation et la réconciliation permettent, lorsque les circonstances le rendent possible, de donner à cette miséricorde une expression relationnelle fondée sur la vérité et la responsabilité.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Le refus de pardonner — Dans les Évangiles, ne pas pardonner entraîne de graves conséquences spirituelles : cela bloque le pardon divin, expose au jugement, et empêche la réconciliation avec Dieu et les autres. Le Messie Jésus insiste sur le lien direct entre notre pardon envers autrui et celui que nous recevons de Dieu.
INF164 · https://schilo.org/inf164-le-refus-de-pardonner/

Le résumé de la parabole de Matthieu 18.23-35 — Matthieu 18.23-35 raconte la parabole du serviteur impitoyable, une histoire puissante sur le pardon. Le Messie Jésus compare le royaume des cieux à un roi qui décide de régler les comptes avec ses serviteurs.
INF126 · https://schilo.org/inf126-le-resume-de-la-parabole-de-matthieu-18-23-35/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX491 - Les mots grecs du pardon, de la compassion et du jugement dans Matthieu 18.23-35 https://schilo.org/anx491-les-mots-grecs-du-pardon-de-la-compassion-et-du-jugement-dans-matthieu-18-23-35/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX493 - Le pardon sans limites : la réponse de Jésus à Pierre https://schilo.org/anx493-le-pardon-sans-limites-la-reponse-de-jesus-a-pierre/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx492-le-pardon-la-repentance-et-la-reconciliation-trois-realites-a-distinguer/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.